

**LIMITE DE SALURE DES EAUX (LSE)**

**LA NIVELLE**

Départements des PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (64) / Commune de ASCAIN (64310)

Texte juridique de référence : Décret n° 2014-1608 du 26 décembre 2014

Limite	Observations
Pont de pierre d'Ascain <i>(appelé également « Pont Romain d'Ascain » d'après la DDTM64)</i>	<p><b>Aspects juridiques :</b> Texte de référence identifié</p> <p><b>Aspects géographiques :</b>            Pont romain mentionné sur Scan Littoral. Numérisation à partir de l'Ortho Littorale V2 côté aval du pont. Positionnement confirmé par carte scannée transmise par DDTM64 (voir page suivante).</p> <p>Positionnement <b>connu précisément</b> (incertitude &lt; 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en rouge sur la capture d'écran) :



Extrait de la carte scannée transmise par la DDTM64 (LSE Nivelles)

